CENTRE DE REVISION D'ETUDES ET DE GESTION
« CREG »
Société Anonyme au capital de 381 510 euros
Siège social : 9 avenue Léonard de Vinci – La Pardieu
63000 CLERMONT FERRAND

873 200 182 RCS CLERMONT FERRAND

ET

CABINET ANNE BONNICHON ET ASSOCIÉS
Société Anonyme au capital de 201 500 euros
Siège social : 37 avenue Gramont - l'atrium
03200 VICHY
382 218 196 RCS CUSSET

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Clermont-Ferrand du 6 août 2019,

La Société CENTRE DE REVISION D'ETUDES ET DE GESTION, Société Anonyme au capital de 381 510 euros, dont le siège social est 9 avenue Léonard de Vinci – La Pardieu, 63000 CLERMONT FERRAND, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND sous le numéro 873 200 182,

Et

La Société CABINET ANNE BONNICHON ET ASSOCIÉS, Société Anonyme au capital de 201 500 euros, dont le siège social est situé 37 avenue Gramont - l'atrium, 03200 VICHY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CUSSET sous le numéro 382 218 196,

ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société CABINET ANNE BONNICHON ET ASSOCIÉS par la société CENTRE DE REVISION D'ETUDES ET DE GESTION.

La société CABINET ANNE BONNICHON ET ASSOCIÉS ferait apport à la société CENTRE DE REVISION D'ETUDES ET DE GESTION de la totalité de son actif, soit 817.694 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 432.828 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 384.866 euros.

La société CENTRE DE REVISION D'ETUDES ET DE GESTION détenant la totalité des 13000 actions composant le capital social de la société CABINET ANNE BONNICHON ET ASSOCIÉS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, pour la société CENTRE DE REVISION D'ETUDES ET DE GESTION, et au greffe du Tribunal de commerce de CUSSET, pour la société CABINET ANNE BONNICHON ET ASSOCIÉS, en date du 6 août 2019 pour chacune des sociétés absorbée et absorbante.

Pour avis